



Bildungszentrum Wald Lyss
Centre forestier de formation Lyss

Fondation École intercantonale de gardes forestiers Lyss

Rapport annuel 2022



Accepté par le Conseil de fondation le 25.05.2023

Table des matières

1.	Introduction	3
2.	Conseil de fondation	4
3.	Offres de formation	5
3.1	Forestier ES	5
3.2	Tests d'aptitude	7
3.3	Modules Forêt	7
3.4	Formation ranger	7
3.5	Formation continue	8
4.	Centres de compétences	9
4.1	Centre de compétence en sylviculture (CCS)	9
4.2	Centre de compétence en génie forestier	10
5.	Mandats	10
5.1	Codoc	10
5.2	OrTra Forêt Suisse	10
6.	Partenariats dans le domaine de la formation	11
7.	Centre de formation	11
7.1	Comité de direction	11
7.2	Personnel	12
7.3	Bâtiment et infrastructures	12
7.4	Location de salles, hôtellerie et restauration (Hospitality)	12
7.5	Gestion de la qualité	13
7.6	Relations publiques	13
7.7	Durabilité	13
8.	Finances	15
8.1	Bilan	15
8.2	Compte de résultats	15
8.3	Rapport de l'organe de révision	16
9.	Annexes	17
9.1	Statistiques en matière de formation	17
9.2	Statistiques activités annexes	18
9.3	Effectifs, collaborateurs	19

1. Introduction

Chères lectrices, chers lecteurs,

Après des années Corona difficiles, le monde reste en crise : la guerre en Ukraine nous affecte tous et nous laisse sans voix. Les tensions géopolitiques croissantes n'aident pas à faire face de manière rapide et efficace à des défis mondiaux tels que le changement climatique ou la perte de biodiversité. Parallèlement, vivant à l'ère du numérique, le monde est de plus en plus interconnecté et l'intelligence artificielle aura un impact toujours plus important sur notre travail et nos sociétés. Que nous le voulions ou non, nous sommes tous confrontés à ces défis. Toutefois, nous ferions bien de concentrer notre action sur notre sphère d'influence directe, ce bien entendu sans nier ou ignorer les évolutions au sein de notre environnement.

En tant qu'institution de formation professionnelle supérieure, l'une de nos tâches principales consiste à transmettre aux participants des compétences techniques et méthodologiques basées sur la théorie et la pratique. Dans un monde complexe, les compétences clés telles que la Créativité (envisager et explorer de nouvelles voies), la pensée Critique (évaluer, classer et mettre en réseau les informations), la Collaboration (chercher des solutions ensemble) et la Communication (partager ses idées et ses réflexions) sont de plus en plus décisives en matière d'apprentissage et d'engagement professionnel. On parle d'ailleurs des « 4C ». Cela reste bien sûr valable également pour les activités en lien avec la forêt, la nature et le paysage. Nous considérons donc qu'il est de notre devoir d'accorder à ces éléments l'espace nécessaire dans le cadre de nos formations et de les associer de manière appropriée au développement des compétences professionnelles.

Le nouveau plan d'études cadre « Economie forestière », élaboré en collaboration avec les représentants de la branche, est disponible depuis fin octobre. Il ne s'agit pas d'une « révolution », mais d'une « évolution » de la formation de forestier ; le plan d'études ne contient pas de nouvelles compétences opérationnelles fondamentales, mais les compétences existantes ont été actualisées et « affinées » en fonction des défis actuels et futurs auquel l'économie forestière est et sera confrontée. Pour la première fois, les « compétences en matière de culture générale » sont explicitement mentionnées dans le plan d'études. Le nouveau plan d'études cadre laisse en outre une plus grande marge de manœuvre pour l'admission de candidats venant d'autres domaines professionnels, ce qui est à saluer au vu de la pénurie de personnel qualifié qui se dessine. Les Centres forestiers de formation de Lyss et Maienfeld vont élaborer ensemble un concept pour une « admission sur dossier » dans la filière de Forestier ES. Il est incontestable que la qualité de la formation et le niveau d'exigence doivent continuer à être maintenus à un niveau élevé. Les Centres de formation de Lyss et Maienfeld s'attelleront de manière coordonnée à la mise en œuvre d'un nouveau plan d'études cadre et profiteront des synergies lorsque cela sera possible et judicieux.

En janvier 2022, nous avons accueilli 34 nouveaux étudiants forestiers dans notre établissement. Le fait que le début de la formation ait encore été influencé par la pandémie de COVID-19 (les mots d'ordre étaient : masques, 2G, 3G, tests, enseignement hybride) a été rapidement oublié au cours de l'année. Après deux années très contraignantes, le programme de formation a de nouveau pu reprendre un cours normal. Les étudiants, tout comme les enseignants, ont apprécié de pouvoir en revenir aux échanges en présentiel lors des leçons en classe, des nombreuses excursions ainsi que des activités extrascolaires.

Durant l'exercice 2022, la demande pour les modules Forêt a été stable. Huit contremaîtres forestiers et six conducteurs de machines forestières issus des cantons affiliés à notre fondation ont reçu leur brevet fédéral. La branche peut se réjouir de l'arrivée de ces professionnels motivés et parfaitement qualifiés.

Le métier de ranger s'établit de plus en plus en Suisse. Cela se répercute bien sûr sur la demande ; pour la première fois dans l'histoire, deux formations de rangers ont pu être lancées en parallèle - l'une en allemand et l'autre en français. Il reste toutefois encore beaucoup à faire. Le projet de reconnaissance professionnelle lancé par l'association professionnelle SwissRangers est très important pour le développement futur de la profession de ranger.

Je remercie chaleureusement tous les étudiants, les participants et les partenaires, le personnel enseignant et les collaborateurs, les membres du Conseil de fondation ainsi que nos invités pour leur collaboration, la confiance et le soutien qu'ils nous ont témoignés.

Relevons les défis de notre temps avec enthousiasme et optimisme !

Jürg Walder, directeur

2. Conseil de fondation

Tâches et composition

Le Conseil de fondation de la Fondation Ecole intercantonale de gardes forestiers Lyss (IFL) est l'organe de direction stratégique et de contrôle du Centre forestier de formation Lyss (CEFOR Lyss). Ce Conseil est composé des responsables forestiers des onze Cantons membres (AG, BE, BL, FR, JU, LU, NE, SO, VD, VS et ZH), du chef de la division Forêts de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et de deux représentants de l'Association suisse du personnel forestier (ASF). Le président de la Commission d'examen de la filière Forestier ES et le directeur du CEFOR Lyss participent également aux réunions avec voix consultative. Depuis avril 2019, le Conseil de fondation est présidé par *Bruno Rössli*, chef du service des forêts du canton de Lucerne.

Mutations

Au cours de l'année écoulée, les mutations suivantes ont eu lieu au sein du Conseil de fondation : le 1er novembre 2022, *François Sandmeier* a été élu comme représentant de l'ASF. Il remplace *Peter Piller*, qui a quitté son poste de co-président de l'ASF après de nombreuses années d'activité et quitte donc également le Conseil de fondation. *Markus Amhof* (représentant de l'ASF) a lui été nouvellement élu au comité du Conseil de fondation à partir du 1er décembre 2022. La liste complète des membres du Conseil de fondation est disponible en annexe.

Dossiers

Le comité du Conseil de fondation prépare les dossiers à l'attention du Conseil de fondation. Lors des deux réunions de mai et de novembre, le Conseil de fondation s'est, conformément au règlement interne, prononcé sur les affaires courantes (bilan annuel, rapport annuel, planification financière, budget, élections, documents de base).

Outre les affaires courantes, le Conseil de fondation s'est penché sur la mise en œuvre de la stratégie 2021-2023 :

L'accent a été mis sur les réflexions relatives à l'harmonisation de l'offre entre les Centres forestiers de formation de Lyss et Maienfeld, notamment concernant l'avenir de la formation à suivre en cours d'emploi. Les directions des deux Centres de formation ont rédigé un rapport sur ce thème en collaboration avec des représentants des deux Conseils de fondation. Les discussions se poursuivront en 2023 avec la fondation « Interkantonale Försterschule Maienfeld » (IFM). Une harmonisation de l'offre a également lieu avec le CFPF Le Mont-sur-Lausanne (canton de Vaud). Le Conseil de fondation a pris connaissance des champs d'action possibles et ces derniers font désormais l'objet d'une discussion approfondie commune.

Le Conseil de fondation s'est également penché sur la « Corporate Governance » de la Fondation ainsi que sur l'Antenne romande du Centre de compétence pour le génie forestier (Fobatec). En 2022 et 2023, les documents de base de la fondation (acte de fondation, règlement interne, règlement de gestion) seront révisés dans le cadre d'un projet. A cette occasion, la répartition des tâches et des compétences entre le Conseil de fondation, le comité du Conseil de fondation, la direction et le comité directeur sera examinée et adaptée si nécessaire.

En outre, sur la base d'une analyse de la situation actuelle réalisée par des spécialistes externes, le Conseil de fondation a défini les axes d'amélioration du climat ambiant dans les bâtiments scolaires du CEFOR Lyss. Les réactions des étudiants, des collaborateurs et des invités font état - depuis des années déjà - de températures estivales élevées dans les salles de classe/de réunion et les bureaux. L'objectif est de répondre à cette problématique par des mesures qui sont en accord avec l'engagement du CEFOR Lyss en faveur de la durabilité et présentant un rapport coût-efficacité intéressant. Les premières mesures seront mises en œuvre au plus tôt en 2023.

3. Offres de formation

3.1 Forestier ES

Début de formation

En janvier 2022, 34 étudiants ont entamé leur formation de forestier/forestière ES. 21 participants (dont une femme) sont originaires de Suisse romande, 13 de Suisse alémanique. Un participant de la « Classe Romande » s'est retiré de la formation après la période d'essai.

Le début de la formation a encore été marqué par la pandémie de COVID-19 : règle des 3G (vacciné, guéri ou testé) à l'intérieur et à l'extérieur, port du masque obligatoire à l'intérieur, règle des 2G (vacciné, guéri) au restaurant. Grâce à une offre de test gratuite pour les étudiants et à des cours hybrides et/ou à distance en cas d'absence pour cause de maladie ou de quarantaine, la participation aux cours a été possible pour tous et la formation a pu se dérouler dans des conditions « normales ». Heureusement, le printemps 2022 a enfin marqué la fin des restrictions.

Lors de la semaine d'introduction, les premiers jours ont été consacrés à poser les bases de la formation et à régler les aspects organisationnels. Dans la seconde partie de la semaine, l'accent a été mis sur la méthodologie en matière de travail, la collaboration au sein d'un groupe et le team-building ; les étudiants ont réalisé par groupes des bancs en bois personnalisés qui ont ensuite été utilisés lors de la fête cantonale de gymnastique bernoise à Lyss. La semaine s'est achevée par l'évaluation des travaux de groupes et une fondue en plein air (dans le respect des restrictions liées à la COVID-19).

Au total, 300 jours de formation ont été dispensés durant l'année 2022 (année précédente : 230) et 4'950 jours-personnes ont été générés (année précédente : 4'370).

Stages

Les stages sont un élément central de la formation et complètent l'enseignement en classe. Au cours de l'année 2022, les étudiants ont effectué deux stages de sept semaines chacun. Afin de mieux soutenir le transfert des connaissances acquises dans la pratique, on a utilisé pour la première fois un portfolio conçu spécifiquement pour les stages. Celui-ci indique aux étudiants les tâches et les thèmes qu'ils doivent approfondir au cours d'au moins un des trois stages en entreprise. La responsabilité du portfolio incombe aux étudiants, les enseignants du CEFOR Lyss assument eux le rôle de conseillers.

Semaines intensives

Les étudiants ont suivi, principalement hors de Lyss, trois semaines intensives sur le thème de la forêt de montagne et ont visité différents sites dans les Alpes fribourgeoises, bernoises et valaisannes ainsi que dans le Jura. La semaine dédiée au « câble-grue » a été organisée pour la première fois selon un concept adapté : la classe alémanique a passé cette semaine au BZW Maienfeld alors que la classe romande a séjourné au Sepey, sous la direction de l'Association Câblage Suisse Romande (ACSR) ainsi que du CFPF Le Mont-sur-Lausanne.

Evaluation

Après le premier bloc d'enseignement (début juin), une première évaluation intermédiaire a été effectuée. Celle-ci a montré une image positive. Les retours des étudiants permettent aux enseignants et au CEFOR Lyss de faire le point. Les principaux résultats sont discutés avec les étudiants et sont pris en compte pour le développement de la formation et des autres prestations du CEFOR Lyss.

Commission d'examen

Les membres de la Commission d'examen se sont réunis fin juin pour leur séance annuelle - pour la première fois sous la présidence de *Jan-Matti Keller* (VD). Les nouveaux membres de la Commission entrés en fonction au 1er janvier 2022 - soit *Thomas Baggenstos* (LU), *Miklós Irmay* (VS), *Patrik Jordil* (ZH), *Christian Lüthi* (NE) et *Peter Muntwyler* (AG) - étaient présents pour la première fois. Le point principal de l'ordre du jour de la séance était la planification des dates clés pour les examens de diplôme 2023 ainsi que l'instruction des nouveaux membres.

Mise en oeuvre du nouveau Plan d'études cadre

Le plan d'études cadre « Economie forestière », élaboré par l'OrTra Forêt et des représentants de la branche, a été approuvé fin octobre 2022 par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation. Le plan d'études ne contient pas de compétences opérationnelles fondamentalement nouvelles, mais son contenu a été actualisé en fonction des défis actuels et futurs de l'économie

forestière. Le CEFOR Lyss profite de l'actualisation du plan d'études cadre pour revoir le concept de formation existant ainsi que les objectifs et les contenus des différents modules de formation en vue de les harmoniser avec le nouveau plan d'études cadre. Les travaux ont débuté au cours de l'année écoulée et se poursuivront en 2023. Le nouveau plan d'études cadre offre une plus grande marge de manœuvre pour l'admission de personnes issues d'autres domaines professionnels. Les Centres forestiers de formation de Lyss et Maienfeld vont élaborer ensemble un concept pour l'admission « sur dossier » dans la filière garde forestier. En outre, ils se coordonnent pour d'autres travaux de mise en œuvre du plan d'études cadre.

Les étudiants de la classe romande 2022/2023 :



Derrière, de gauche à droite : Marc Risse (FR), Arnaud Giovanola (VS), Jacques van der Hoeven (VS), Vincent Moret (VD), Yvan Châtillon (VS), Hugo Rey (FR), Gaëtan Kolly (FR), Nicolas Schouller (NE), Xavier RoCHAT (VD), Tobias Tüller (NE), Vincent Peccaud (VD), Samuel Chammartin (FR)

Devant, de gauche à droite : Sylvain Chabloz (VD), Vincent Bosson (FR), Cédric Gander (VD), Margot Jallon (JU), Joran Bagnoud (BE), Damien Goël (VS), Aymeric Anthamatten (VS), Jérôme Savary (FR)

Les étudiants de la classe alémanique 2022/2023 :



Derrière, de gauche à droite : Marco Freda (AG), Elias Gresch (SZ), Cla Bischoff (GR), Leon Gsell (AG), Jonas Tschannen (BE), Adrian Schlatter (AG), Tim Luttmann (ZH)

Devant, de gauche à droite : Valentin Eyholzer (VS), Simon Freivogel (BL), Michael Jakob (AG), Nico Küng (AG), Mario Haller (AG), Benjamin Dietschi (SO)

3.2 Tests d'aptitude

Le plan d'études cadre pour l'économie forestière règle les conditions d'admission à la formation de Forestier ES. Les prestataires de formation garantissent des conditions uniformes pour tous les candidats lors des tests d'aptitude obligatoires en langue maternelle et mathématiques.

En 2022, 22 candidats au total se sont présentés aux tests d'aptitude proposés par le CEFOR Lyss. 18 candidat(e)s ont réussi l'examen, quatre candidat(e)s ont échoué à l'examen, mais ont encore une autre tentative.

3.3 Modules Forêt

Le contenu des modules Forêt est défini par l'OrTra Forêt Suisse. L'obtention des attestations validant les modules requis est une condition nécessaire pour l'admission à la filière de forestier-ère ES ainsi qu'aux examens professionnels fédéraux de contremaître/contremaîtresse forestier-ère, de conducteur-trice d'engins forestiers et de chef-fe des opérations de câblage forestier. Les modules de base requis pour la formation de garde forestier (6 modules, 8 semaines au total) font partie intégrante de la formation de garde forestier.

Taux d'occupation conséquent

Au cours de l'année écoulée, 281 personnes au total (contre 321 l'année précédente) ont participé aux modules proposés par le CEFOR Lyss. Plusieurs participant-e-s ont suivi différents modules. Au total, 120 jours de formation ont été dispensés (contre 110 l'année précédente) et 1'760 jours-personnes ont été générés (contre 1'955 l'année précédente). En moyenne, le taux d'occupation des modules a été bon, avec 14,8 personnes par module (contre 16,9 l'année précédente).

Résultats de l'évaluation

Lors des évaluations réalisées de manière standardisée, les participant-e-s ont jugé les offres proposées comme bonnes, voire très bonnes.

Brevets fédéraux

Les personnes suivantes – issues des cantons affiliés à la fondation de Lyss - ont obtenu un brevet fédéral au cours de l'année 2022¹ :

Contremaître forestier : Débieux Guillaume (NE), Deriaz Michel (VD), Philipp Götsch (BS), Jans Romain (VD), Kappeler Niklaus (BE), Maurer Ephraïm (AG), Nyfeler Marco (BE), Tarnutzer Jonathan (BL).

Conducteur d'engins forestiers : Ançay Emile (VS), Cappi Léo (VD), Fankhauser Moritz (ZH), Gautschi Mike (AG), Maret Fabien (VS), Spühler Robin (ZH).

3.4 Formation ranger

Examens finaux

En juillet, pendant trois jours, 20 candidats ont passé l'examen final constitué de quatre parties. La partie de l'examen intitulée « tâche pratique du ranger » a été complétée par une tâche dans le domaine de la « technique de surveillance » réalisée dans une zone protégée de la région.

Remise des diplômes

En 2022, 20 participants germanophones (dont 5 femmes) ayant suivi la formation 2021/2022 ont reçu leur diplôme de Ranger CEFOR Lyss :

¹ Les modules de spécialisation des diplômés de Suisse romande ont été dispensés par le CFPF Le Mont-sur-Lausanne.



Debout, de gauche à droite : Dominik Vega (SO), Sarah Claudia Sidler (AG), Lukas Venetz (VS), Christian Obrist (BE), Markus Bieri (LU), Lea Parrò (ZH), Urs Alois Camenzind (ZG), Pascal Schütz (AG), Barbara Hauschel (TG), Alex Bosshard (ZH), Pascal Rentsch (BE), Karin Rial (BE).

Devant, de gauche à droite : Marco Driessen (ZH), Manuela Mangold (BL), Daniel Emmenegger (LU), Matthias Schaller (BE), Beat Egli (BE), Markus Günter (BE), Alois Wertli (SO), Daniel Schaffhauser (SG).

Début de formation

Pour la 1^{ère} fois 2022, deux formations de ranger (une en allemand et l'autre en français) ont été organisées en parallèle. Les 20 participants germanophones ont débuté leur cursus en août, les 20 candidats romands en septembre.

Développement de la formation et évaluations

Au cours du 2^{ème} semestre, des réunions par module réunissant tous les responsables des blocs de formation ont été organisées. Différents thèmes ont été abordés, notamment les résultats des évaluations, la mise en réseau des contenus des différents blocs, les échanges bilatéraux ainsi que le développement du concept de formation.

Commission d'examen

Le Conseil de fondation a élu Erica Baumann, Réseau des parcs suisses, à la Commission d'examen. La Commission s'est réunie en août 2022 à l'occasion de la séance de notation. En outre, elle a pris différentes décisions concernant des affaires courantes par voie de correspondance.

Reconnaissance professionnelle

Lors de son assemblée générale 2022, l'association SwissRangers a décidé de créer un siège administratif et de lancer un projet de reconnaissance professionnelle. Le CEFOR Lyss accompagnera étroitement ce processus, car une coordination avec les contenus de la formation est primordiale.

3.5 Formation continue

Outre ses propres offres de formation continue, le CEFOR Lyss organise - sur mandat de l'OrTra Forêt Suisse - les formations continues pour les instructeurs CI et les experts aux examens.

Offres de formation continue proposées par le CEFOR Lyss

- Permis pour l'utilisation de produits phytosanitaires dans la foresterie (français/allemand)
- Formation continue sur le concept de sécurité pour le compte de l'AREF (français)

Au cours de l'année écoulée, 55 personnes ont participé à 13 journées de formation continue organisées par le CEFOR Lyss. Ce dernier continue à développer progressivement son programme de formation continue.

Offres de formation continue proposées par l'OrTra Forêt Suisse

Les offres suivantes ont été organisées par le CEFOR Lyss sur mandat de l'OrTra Forêt Suisse :

- Cours de base pour les instructeurs des cours interentreprises D et E (allemand)
- Cours de perfectionnement pour les instructeurs des cours interentreprises E – Génie (allemand/français)
- Journée ECHEX pour les chefs experts de la formation initiale (allemand/français)
- Cours de base pour les experts aux examens EFA (allemand/français)
- Formation continue pour les experts aux examens (allemand/français)

Durant l'année 2022, 159 personnes ont participé aux formations continues proposées par l'OrTra Forêt Suisse, pour un total de 12 journées de formation.

4. Centres de compétences

4.1 Centre de compétence en sylviculture (CCS)

Le Centre de compétence en sylviculture, fondé en 2011, a pour mission de contribuer activement au développement de la sylviculture en Suisse. Il participe à la formation et au conseil en matière de sylviculture, met à disposition des parcelles d'observation et des martelosopes et soutient le transfert de connaissances en rédigeant des publications en lien avec la pratique.

Nouvelle gouvernance et financement

Une nouvelle convention de prestations entre la Conférence sur la forêt, la faune et le paysage (CFP) et la fondation IFL est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2022. Le Centre de compétence en sylviculture sera désormais soutenu et renforcé financièrement par tous les cantons ainsi que par la Principauté du Liechtenstein. Il devrait à l'avenir être encore plus fortement perçu comme un Centre de compétence national.

Les co-responsables du Centre de compétence en sylviculture, *Peter Ammann* et *Pascal Junod* – des spécialistes confirmés, continuent à assumer l'entière responsabilité opérationnelle des prestations du Centre de compétence. Toutefois, au niveau organisationnel, les co-responsables du CCS ont été intégrés au personnel du CEFOR Lyss. C'est dorénavant le directeur du CEFOR Lyss qui assume la responsabilité de l'exécution du mandat de prestations vis-à-vis de la CFP et le Conseil de fondation de l'IFL qui prend en charge les bases organisationnelles et fait office d'autorité de surveillance.

Le Centre continuera à être accompagné par des spécialistes issus de la pratique. Ce groupe d'accompagnement est un important organe de consultation pour les co-responsables du Centre. En outre, les membres de ce groupe fournissent également des suggestions, des idées et des réactions provenant de la pratique. Afin de renforcer l'orientation nationale du Centre de compétence, le groupe d'accompagnement existant a été élargi, intégrant deux membres supplémentaires issus des nouveaux cantons (pour la composition du groupe d'accompagnement, voir la liste en annexe).

Renforcement des ressources

La demande envers les prestations fournies par le CCS est élevée. Grâce aux moyens supplémentaires mis à disposition, l'équipe a pu être renforcée au cours de l'année 2022. Au 01.01.2023, Martin Brüllhardt - un autre spécialiste confirmé - rejoindra le Centre de compétence en sylviculture.

Des prestations importantes pour la formation et la pratique

Parmi les ressources proposées par le CCS, la formation a été de loin la plus importante (41%) au cours de l'année écoulée. Le conseil (21%), les publications (16%) et les placettes d'observation (9%) ont constitué d'autres champs d'action importants du Centre de compétence. Environ 12 % des ressources ont été consacrées à des tâches organisationnelles et administratives.

Au total, 944 personnes ont participé à des offres de formation dirigées ou accompagnées par le CCS. Le Centre de compétence a consacré 26 jours à la participation à des offres de formation (Centres

forestiers de formation, HAFL, EPF et autres). En outre, 15 journées de cours sur des thèmes sylvicoles ont été dispensées par le Centre.

Dans le cadre du conseil, le Centre s'est engagé dans de multiples domaines thématiques en lien avec la pratique, l'administration, la formation et la science. Au cours de l'année écoulée, le CEFOR a confié au Centre de compétence la documentation d'autres « exemples de cas d'adaptation au changement climatique » à partir de 2023. Avec un nombre croissant d'exemples de cas et la création d'un site Internet, le Centre de sylviculture doit devenir un véritable centre de compétence en matière de rajeunissement naturel et de sylviculture adaptative.

Enfin, le Centre a participé à la mise en place de quatre nouveaux martelosopes dans les cantons de VD, ZH, NE et JU et a élaboré ou contribué à diverses publications.

Pour plus d'informations, consultez le rapport d'activité détaillé du Centre de compétence en sylviculture (voir <https://www.waldbau-sylviculture.ch>).

4.2 Centre de compétence en génie forestier

Le Centre de compétence en génie forestier, dont le siège est à Maienfeld, a été créé en 2014. L'antenne pour la Suisse romande est gérée par le CEFOR Lyss. Sa mission est d'assurer et de développer les compétences en matière de génie forestier. Le pilotage du Centre de compétence est assuré par un groupe d'accompagnement.

L'antenne romande est rattachée administrativement au CEFOR Lyss et placée sous la responsabilité de *Hervé Bader*. Le financement est assuré en premier lieu par les contributions des 11 cantons membres de la fondation.

Pour plus d'informations, consultez le site web du Centre de compétence en génie forestier : www.fobatec.ch.

5. Mandats

5.1 Codoc

Codoc est une agence de la Confédération pour la formation et la formation continue dans le monde forestier. C'est une plaque tournante en matière d'information, une centrale pour le matériel didactique et un service de renseignements pour les questions liées à la formation forestière. Codoc informe sur les métiers de la forêt et les diverses carrières possibles au sein de celle-ci.

Conformément au contrat de prestations conclu avec l'OFEV, le CEFOR Lyss met ses infrastructures à disposition et Codoc assure pour ce dernier différentes prestations administratives et fiduciaires. Sur le plan juridique et administratif, CODOC est rattaché au CEFOR Lyss. Sa direction stratégique et la gestion des activités sont assurées par l'OFEV ou par des co-responsables affiliés à l'OFEV.

Pour toute information concernant les activités, nous vous renvoyons au rapport annuel 2022 de Codoc, disponible sur www.codoc.ch.

5.2 OrTra Forêt Suisse

Conformément aux contrats de prestations conclus avec l'OrTra Forêt Suisse, le CEFOR Lyss prend en charge différentes prestations administratives pour le secrétariat de l'OrTra Forêt Suisse - dont le siège est à Lyss - ainsi que certaines prestations en matière de formation (par exemple : organisation et réalisation de cours d'instructeurs CI et d'experts aux examens).

6. Partenariats dans le domaine de la formation

OrTra Forêt Suisse

Le CEFOR Lyss s'engage activement au sein du comité et de la Commission d'assurance qualité (CAQ) de l'OrTra Forêt. Pour les métiers forestiers, la définition des bases pour les formations professionnelles initiales et les formations professionnelles supérieures, de même que l'assurance qualité, relèvent de la compétence de l'OrTra. Le projet « Révision du plan d'études cadre Forestier ES », dirigé par *Jürg Walder*, directeur du CEFOR Lyss, s'est achevé au cours de l'année écoulée.

ibW Bildungszentrum Wald Maienfeld

Les échanges avec l'ibW Bildungszentrum Wald Maienfeld se concentrent sur la formation de Forestier ES et les modules Forêt. Lors de la mise en œuvre du nouveau plan d'études cadre, les Centres de formation se concerteront sur des domaines définis et aborderont ensemble les tâches nécessaires (p. ex. l'admission « sur dossier » à la formation).

Centre de formation professionnelle forestière (CFPF)

Pour les modules Forêt en Suisse romande, il existe un partenariat de longue date entre le CFPF du Mont-sur-Lausanne et le CEFOR Lyss. Au cours de l'année écoulée, des champs d'action ont été définis en vue d'approfondir la collaboration et différents échanges ont déjà eu lieu.

Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL)

Le CEFOR Lyss siège au comité consultatif du département des sciences forestières de la HAFL. Le CEFOR Lyss est également engagé dans le groupe d'accompagnement du CAS « Gestion forestière et nouvelles technologies » proposé par la HAFL.

INFORAMA, Zollikofen

Des échanges informels sur des thèmes d'actualité ont lieu avec les responsables de l'Ecole supérieure de l'INFORAMA.

Ecole supérieure du bois, Bienne

Un échange informel d'idées sur les évolutions actuelles a lieu périodiquement avec la direction de l'ES Bois Bienne. En outre, un enseignant de l'Ecole supérieure du bois donne des cours dans le cadre de la filière de formation Forestier ES du CEFOR Lyss.

Province de Nara, Japan

Au niveau international, il existe un échange avec la province de Nara au Japon. Un groupe d'étudiants japonais a visité le CEFOR Lyss en octobre 2022 et a échangé notamment avec les étudiants du CEFOR Lyss.

Conférence des écoles supérieures (C-ES)

Le CEFOR Lyss est intégré dans le groupe spécialisé « Agriculture et forêt » et participe activement aux efforts en cours pour améliorer le positionnement des écoles supérieures dans le paysage de la formation.

OrTra Environnement

Le CEFOR Lyss est partenaire l'OrTra Environnement. Le but premier de cette coopération est de faire connaître la formation de Ranger à un large public. Le CEFOR Lyss est engagé dans le groupe de travail « Nature et paysage ».

7. Centre de formation

7.1 Comité de direction

Le comité de direction a pour mission d'assurer la gestion globale du Centre de formation ainsi que l'organisation, la planification et la coordination de l'ensemble des filières de formation. Elle se compose du directeur, des responsables des filières de formation ainsi que du responsable des services centraux. En 2022, de nombreuses affaires ont été traitées au cours de 13 réunions.

7.2 Personnel

Mutations

Au 01.01.2022, *Jonas Walther* est revenu au CEFOR Lyss en tant que collaborateur permanent (enseignement de la gestion d'entreprise en allemand). L'engagement en tant que collaborateur permanent de *Christian Aeschlimann* (enseignement de la technique de construction en allemand) a lui pris fin le 31.01.2022 ; après cette date, il a toutefois continué à travailler pour le CEFOR Lyss, mais sur la base d'un mandat au sein de la filière Forestier ES 2022/23. *Laura Walther* a été engagée à temps partiel, pour l'instant pour une durée limitée, et entrera en fonction le 01.08.2023 en tant que co-responsable de la formation Ranger. Elle a déjà assumé ce rôle dans le cadre d'un mandat.

Au sein des services centraux, *Stephanie Lauener* est entrée en fonction le 01.03.2022 en tant que collaboratrice administrative et assistante de formation pour les Forestiers ES. L'engagement à durée déterminée de *Priyanka Poopalan* comme collaboratrice administrative a pris fin en juillet 2022. *Daniela Toma* a rejoint l'équipe en tant que responsable de l'administration au 01.09.2022, remplaçant ainsi *Monika Meyer* qui - suite à sa maternité - se consacre désormais à temps partiel à d'autres tâches administratives. *Romina Zenger* a remplacé *Sevim Ermis* au sein de l'équipe d'intendance dès le 01.12.2022. La nouvelle apprentie employée de commerce, *Eliesa Mulaj*, a débuté sa formation en août 2022. *Sara Blagojevic* a quant à elle terminé son apprentissage avec succès et a donc quitté l'entreprise fin juillet 2022.

Collaboration, échange et développement

Lors de deux séances d'information à l'attention du personnel, tous les collaborateurs ont été informés des développements importants au sein et autour du CEFOR Lyss. D'autres réunions d'information et d'échange ont eu lieu régulièrement avec l'équipe et les enseignants spécialisés. Les enseignants se sont en outre réunis deux fois en plenum pour se consacrer à des questions de contenus relatifs au développement des filières et de l'enseignement.

Evénements à l'attention des collaborateurs

Lors de la séance d'information destinée au personnel de début juin, suivie d'un dîner, une petite cérémonie pour remercier *Alan Kocher* - qui a quitté le CEFOR au 31.12.2021 après avoir occupé le poste de directeur et d'enseignant pendant de nombreuses années – a enfin pu être organisée. La pandémie de COVID-19 avait empêché de marquer l'événement plus tôt. La sortie d'entreprise de juillet 2022 s'est déroulée pour la première fois dans le canton d'Argovie. Des informations passionnantes données par l'ingénieur cantonal *Fabian Dietiker* concernant le lac de Hallwyl, un aperçu des défis auxquels est confronté le service des Rangers du lac de Hallwyl ainsi qu'une chasse au trésor (avec support numérique) nous ont permis de passer une journée agréable et variée. Après la pause forcée inhérente à la COVID-19, la séance d'information du personnel de décembre et le repas de Noël ont à nouveau pu se faire sans restriction sanitaire. La présence, à cette occasion, du président du Conseil de fondation *Bruno Rössli* a été très appréciée.

7.3 Bâtiment et infrastructures

Pendant les mois d'été, les bureaux et les salles de classe du CEFOR Lyss sont soumis à des températures élevées - ce qui suscite régulièrement des réactions critiques de la part des étudiants, des hôtes et des collaborateurs. Au cours de l'année écoulée, les causes et les possibilités d'action ont donc été examinées avec le soutien de spécialistes externes. Les principaux points d'ancrage en vue d'améliorer la situation sont l'optimisation de l'ombrage de la façade sud du bâtiment ainsi que l'amélioration du refroidissement nocturne. Des mesures concrètes seront mises sur pied en 2023.

Par ailleurs, divers petits travaux d'entretien ont été effectués dans le bâtiment (par exemple, la 2^e étape de la rénovation des parquets) et une voiture a été remplacée dans le parc de véhicules.

7.4 Location de salles, hôtellerie et restauration (Hospitality)

Des salles de séminaire attrayantes, une bonne infrastructure d'accompagnement (hôtellerie, restaurant) et une situation centrale proche de la frontière linguistique font du CEFOR Lyss un lieu apprécié - en premier lieu par les participants aux filières de formation. Afin d'utiliser de manière optimale les capacités et ressources disponibles, nos infrastructures sont régulièrement et activement louées à des

hôtes et partenaires externes. Le CEFOR Lyss entretient à cet effet des relations de longue date avec plusieurs clients.

Les effets de la pandémie de Corona n'ont plus guère pesé sur l'année 2022 ; à quelques exceptions près, toutes les manifestations prévues ont pu avoir lieu comme auparavant.

Malgré une évolution réjouissante, les taux de réservation pour les services hôteliers sont encore inférieurs à la moyenne des années précédant la pandémie. Au total, 7'441 nuitées ont été enregistrées (année précédente : 5'930), dont 45% concernaient des hôtes externes (en général des participants à des offres de tiers). Au restaurant, 25'354 repas (année précédente : 17'058) ont été servis ou livrés à des tiers.

7.5 Gestion de la qualité

Système de gestion de la carte des processus

Le logiciel de gestion de la qualité « QM-Pilot » a été introduit au cours de l'année 2022. Celui-ci comprend une gestion systématique des processus et des documents et constitue, avec la carte des processus, la base du système de gestion de la qualité du CEFOR Lyss.

Re-certification Eduqua

Eduqua est un label de qualité répandu pour les prestataires de la formation continue. La certification requiert un audit intermédiaire annuel et un audit de re-certification tous les trois ans. Les 22 critères de qualité du cadre Eduqua ont été vérifiés dans le cadre d'une auto-évaluation. Après un audit externe, le CEFOR Lyss a été recertifié sans réserve en 2022.

7.6 Relations publiques

Le CEFOR Lyss profite régulièrement des occasions qui lui sont données - lors d'événements externes organisés au sein de ses locaux ou dans le cadre de manifestations - pour attirer l'attention sur le rôle du Centre forestier de formation, sur les métiers de la forêt, sur les défis actuels ainsi que sur l'importance d'une économie forestière performante et durable.

7.7 Durabilité

Le CEFOR Lyss s'oriente vers un concept global de durabilité qui considère l'équilibre écologique et l'acceptation sociale comme des conditions préalables au succès économique à long terme. Dans toutes les décisions prises au sein du Centre, les dimensions écologiques, sociales et économiques doivent donc être intégrées et équilibrées.

Engagement institutionnel

Le CEFOR Lyss

- intègre les objectifs pertinents du développement durable dans les processus d'entreprise (base de référence : Sustainable Development Goals de l'Agenda 2030 de l'ONU, dits SDG),
- identifie des champs d'action et se fixe des objectifs qui contribuent au développement durable,
- définit des mesures, les met en œuvre progressivement et contrôle la réalisation des objectifs,
- considère le développement durable comme une tâche commune à laquelle tous les collaborateurs, les étudiants, les participants aux modules et les hôtes contribuent,
- informe les parties prenantes de manière transparente sur les objectifs et les mesures mises en œuvre.

Contributions

Les contributions au maintien et à la promotion de performances durables sont brièvement résumées ci-dessous :

Formation

- Le concept de développement durable a été abordé lors de la phase de lancement du cursus de formation des Forestiers 2022/23 et a été ancré comme thème transversal dans tous les domaines.

- Les aspects du développement durable seront intégrés dans les descriptions de modules lors de la mise en œuvre du nouveau plan d'études cadre.

Consommation d'énergie

- L'installation photovoltaïque installée sur le toit du bâtiment scolaire couvre, avec environ 78 MWh, environ 42% des besoins annuels en électricité du CEFOR Lyss.
- Le chauffage (micro-réseau de chaleur avec deux bâtiments scolaires adjacents) fonctionne exclusivement avec des copeaux de bois provenant des forêts environnantes et est donc en grande partie neutre en termes de CO₂.
- La production d'eau chaude sur le toit d'un des bâtiments de l'internat réduit considérablement la consommation d'énergie pour l'eau chaude sanitaire.
- Suite à la pénurie d'énergie, une initiative interne incluant différentes mesures a été lancée pour économiser l'énergie (chauffage, consommation d'électricité).

Aménagement des alentours

- Les alentours sont aménagés et entretenus de manière à favoriser la biodiversité. En 2023, les collaborateurs de l'intendance seront sensibilisés et formés et un concept d'entretien contraignant sera élaboré. Des mesures de revalorisation ciblées seront également examinées.

Matériel et appareils

- La numérisation systématique dans le domaine de la formation et de l'administration (utilisation de plateformes électroniques et de bases de données, prévention d'éventuelles ruptures de médias, formation des collaborateurs et des étudiants) permet de réduire autant que possible la consommation de papier.
- Pour éviter les déchets, tous les articles emballés individuellement ont été supprimés dans l'hôtellerie et remplacés par des distributeurs de savon pour les mains et de produit de douche.

Restauration et hébergement

- En cuisine, la viande est exclusivement d'origine suisse. Pour les autres produits alimentaires, la préférence est donnée aux produits suisses.
- L'introduction d'une journée végétarienne par semaine (menu de midi) ainsi que la revalorisation du menu végétarien permettent d'élargir l'offre. Parallèlement, les clients sont incités à être plus conscients de leur consommation de viande.
- L'offre de poisson (auparavant tous les vendredis) sera réduite et planifiée de manière ciblée. Le poisson utilisé provient de la pêche durable.
- Au premier trimestre 2023, l'offre de café passera à des sources d'approvisionnement bio et issues du commerce équitable.

Collaborateurs

- En participant à l'action « bike2work », les collaborateurs ont été encouragés à utiliser davantage le vélo que la voiture pour les trajets de proximité. Outre l'aspect environnemental, cela est aussi bon pour leur santé.
- Dans le cadre de la prévention, un service d'assistance indépendant « Harcèlement sexuel » va être désigné à l'attention des collaborateurs et des étudiants (en préparation).

8. Finances

Les comptes annuels consolidés pour l'année 2022 se présentent comme suit :

8.1 Bilan

	2022	2021		2021	2020
Actifs	4'995'168	4'870'533	Passifs	4'995'168	4'870'533
Total Actifs circulants	3'266'161	3'081'097	Total Dettes	939'926	999'761
Liquidités	2'403'879	2'406'286	<i>Dettes à court terme</i>	<i>646'817</i>	<i>632'369</i>
Titres	305'674	340'847	Obligations	263'681	189'279
Créances	343'554	269'787	Passifs transitoires	383'136	443'090
Biens	23'390	25'550			
Actifs transitoires	189'665	38'627	<i>Dettes à long terme</i>	<i>293'109</i>	<i>367'393</i>
			Autres obligations	4'873	4'873
			Provision	17'520	17'520
			Fonds/Capital propre centres de compétence	270'716	345'000
Total Actifs immobilisés	1'729'007	1'789'435	Total Capital propre	4'055'242	3'870'771
Actifs immobilisés	1'729'007	1'789'435	Capital fondation	1'700'000	1'700'000
			Capital libre	2'355'242	2'170'771

8.2 Compte de résultats

	2022	2021
Revenus	-4'753'151	-4'540'891
Contributions des cantons	-1'050'000	-1'050'000
Contributions de formation	-914'600	-962'000
Ecolage et examens	-845'539	-656'570
Ventes de prestations	-206'491	-281'855
Autres ventes et prestations	-746'420	-830'114
Déductions sur ventes	82'097	85'326
Produits accessoires	-1'072'198	-845'678
Charges	4'549'245	4'319'454
Charges salariales	2'767'038	2'702'813
Autres charges de personnel	60'668	18'247
Honaires de formation	381'872	378'509
Autres charges de formation	99'961	44'665
Prestations / travaux de tiers	549'671	547'730
Autres charges d'exploitation	397'328	408'240
Charges accessoires	292'708	219'250
EBITDA	-203'905	-221'437
Amortissements	130'359	131'646
EBIT	-73'546	-89'791
Résultat financier, résultats exceptionnels et hors exploitation, impôts	-110'925	-82'391
- Bénéfice annuel (+ Déficit annuel)	-184'471	-7'400

Les produits sont présentés avec un signe négatif (-), les charges sans signe. Il en résulte donc un **bénéfice annuel de CHF 184'471**.

8.3 Rapport de l'organe de révision



Buchhaltung
Steuerberatung
Wirtschaftsprüfung

BERICHT DER REVISIONSSTELLE ZUR EINGESCHRÄNKTEN REVISION

AN DEN STIFTUNGSRAT DER

Stiftung interkantonale Försterschule Lyss, Lyss

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang) der Stiftung interkantonale Försterschule Lyss, für das am 31. Dezember 2022 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Für die Jahresrechnung ist der Stiftungsrat verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Zulassung und Unabhängigkeit erfüllen.

Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine Eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der beim geprüften Unternehmen vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung sowie der Antrag über die Verwendung des Bilanzgewinnes nicht dem schweizerischen Gesetz und den Statuten entsprechen.

Biel/Bienne, 1. März 2023

FIDUTAX Wirtschaftsberatung AG

Heinz Schmid
Leitender Revisor
zugelassener Revisionsexperte
Dipl. Wirtschaftsprüfer

Beilagen:

- Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang)
- Antrag über die Verwendung des Bilanzgewinns

9. Annexes

9.1 Statistiques en matière de formation

Tableau 1 : Etudiants forestiers ES par canton

	2020	2021			2022		
Canton	Total	D	F	Total	D	F	Total
Argovie	7	7		7	6		6
Berne	8	6	2	8	1	2	3
Bâle Campagne	0			0	1		1
Fribourg	4	1	3	4		7	7
Jura	0			0		1	1
Lucerne	4	4		4			0
Neuchâtel	3		3	3			0
Soleure	1	1		1	1		1
Vaud	4		4	4		5	5
Valais	3	1	2	3	1	5	6
Zurich	2	2		2	1		1
Total cantons membres	36	22	14	36	11	20	31
Bâle Ville	1	1		1			0
Grisons	0			0	1		1
Obwald	1	1		1			0
Schwytz	0			0	1		1
Total autres cantons	2	2	0	2	2	0	2
Total	38	24	14	38	13	20	33

Tableau 2 : Âge des étudiants forestiers ES au début de leurs études

	2020	2021			2022		
	Total	D	F	Total	D	F	Total
Moyenne	27.1	26.7	27.8	27.1	26.3	27.6	27.1
Etudiant le plus jeune	21	22	21	21	20	19	19
Etudiant le plus âgé	46	31	46	46	38	42	42

Tableau 3 : Nombre de participants aux offres de formation

	2020	2021			2022		
	Total	D	F	Total	D	F	Total
Formation Forestier ES	38	24	14	38	13	20	33
Modules Forêt	281	142	179	321	138	143	281
Formation Ranger	16	24	0	24	20	20	40
Formations continues *	83	15	31	46	14	17	31
Total	418	205	224	429	185	180	385
<i>Offres de l'OrTra Forêt Suisse (mandat) *</i>		31	36	67	92	64	156

* Le CEFOR Lyss organise, sur mandat de l'OrTra Forêt Suisse, des formations de base et des formations continues pour les instructeurs CI et les experts aux examens. Les données sont présentées séparément à partir de 2021. En 2020, elles étaient encore comprises dans la catégorie « Formations continues ».

Tableau 4 : Nombre de jours de formation pour toutes les offres de formation

	2020	2021			2022		
	Total	D	F	Total	D	F	Total
Formation Forestier ES	300	115	115	230	150	150	300
Modules Forêt	115	55	55	110	70	50	120
Formation Ranger	15	18	0	18	33	14	47
Formations continues *	17	5	5	10	1	3	4
Total	447	193	175	368	254	217	471
<i>Offres de l'Ortra Forêt Suisse (mandat) *</i>		3	4	7	6	6	12

* Le CEFOR Lyss organise, sur mandat de l'OrTra Forêt Suisse, des formations de base et des formations continues pour les instructeurs CI et les experts aux examens. Les données sont présentées séparément à partir de 2021. En 2020, elles étaient encore comprises dans la catégorie « Formations continues ».

Tableau 5 : Nombre de jours-personnes pour les offres de formation

	2020	2021			2022		
	Total	D	F	Total	D	F	Total
Formation Forestier ES	5'700	2'760	1'610	4'370	1'950	3'000	4'950
Modules Forêt	1'745	875	1'080	1'955	890	870	1'760
Formation Ranger	234	432	0	432	676	280	956
Formations continues *	269	17	49	66	14	30	44
Total	7'948	4'084	2'739	6'823	3'530	4'180	7'710
<i>Offres de l'Ortra Forêt Suisse (mandat) *</i>		31	36	67	106	69	175

* Le CEFOR Lyss organise, sur mandat de l'OrTra Forêt Suisse, des formations de base et des formations continues pour les instructeurs CI et les experts aux examens. Les données sont présentées séparément à partir de 2021. En 2020, elles étaient encore comprises dans la catégorie « Formations continues ».

Tableau 6 : Tests d'aptitude Forestier ES

	2020	2021			2022		
	Total	D	F	Total	D	F	Total
Présentation à l'examen	29	8	13	21	12	10	22
Examen réussi	22	7	11	18	12	6	18
Echec, nouvel essai	7	1	2	3	0	4	4
Echec définitif	0	0	0	0	0	0	0

9.2 Statistiques activités annexes

Tableau 7 : Nombre de nuitées

	2018	2019	2020	2021	2022
Etudiants / Participants aux modules	4'711	3'044	2'355	2'473	4'100
Tiers	4'220	3'004	2'368	3'457	3'341
Total	8'931	6'048	4'723	5'930	7'441

Tableau 8 : Nombre de repas

	2018	2019	2020	2021	2022
Petits déjeuners *	5'760	4'054	2'972	3'382	6'389
Repas de midi <i>Dont livraison à des tiers</i>	14'408 0	12'586 1'892	10'416 1'811	10'321 2'500	14'097 3'018
Repas du soir	5'760	4'054	2'972	3'382	4'868
Total	25'928	20'694	16'360	17'085	25'354

* Le nombre de petits déjeuners n'a été saisi séparément que depuis 2022. Jusqu'en 2021, un petit déjeuner était comptabilisé pour chaque repas de midi enregistré. A partir de 2022, tous les chiffres sont les chiffres effectifs, même ceux relatifs aux petits déjeuners.

9.3 Effectifs, collaborateurs

Effectifs au 31 décembre 2022.

Conseil de fondation

Röösli Bruno	Präsident, Leiter Abteilung Wald, Amt für Landwirtschaft und Wald des Kantons Luzern
Eschmann Patrice	Vice-Präsident, Chef de l'Office de l'environnement du Canton du Jura
Alfter Pierre	Ingénieur forestier cantonal, Service de la faune, des forêts et de la nature du canton de Neuchâtel
Amhof Markus	Vertreter VSF
Clivaz Jean-Christophe	Chef de section forêt, Service des forêts, des cours d'eau et du paysage du Canton du Valais
Dietiker Fabian	Abteilungsleiter Wald des Kantons Aargau
Hollenstein Kurt	Leiter Abteilung Wald, Kantonsforstingenieur, Amt für Landschaft und Natur des Kantons Zürich
Manser Rolf	Dienstchef Amt für Wald, Jagd und Fischerei des Kantons Solothurn
Meier Ueli	Kantonsforstingenieur, Amt für Wald beider Basel, Kanton Basel-Landschaft
Reinhard Michael	Abteilungsleiter Wald, Bundesamt für Umwelt, Bern
Rosset Jean	Forestier cantonal, Département du territoire et de l'environnement du Canton de Vaud
Sandmeier François	Vertreter VSF
Schaller Dominique	Chef de Service, Service des forêts et de la faune du Canton de Fribourg
Schmidt Roger	Vorsteher Amt für Wald und Naturgefahren des Kantons Bern
Keller Jan-Matti	Präsident Prüfungskommission (mit beratender Stimme)
Walder Jürg	Direktor BZW Lyss (mit beratender Stimme)
Toma Daniela	Sekretariat und Protokollführung (ohne Stimmrecht)

Comité du Conseil de fondation

Röösli Bruno	Präsident, Leiter Abteilung Wald, Amt für Landwirtschaft und Wald des Kantons Luzern
Eschmann Patrice	Vice-président, Chef de l'Office de l'environnement du Canton du Jura
Amhof Markus	Vertreter VSF
Schmidt Roger	Vorsteher Amt für Wald und Naturgefahren des Kantons Bern
Walder Jürg	Direktor BZW Lyss (mit beratender Stimme)
Toma Daniela	Sekretariat und Protokollführung (ohne Stimmrecht)

Organe de révision

Fidutax Treuhand und Wirtschaftsberatung AG, Biel/Bienne

Collaborateurs CEFOR Lyss (* temps partiel)

Direction

Walder Jürg	Direktor, Betriebsökonom FH / MPA Uni Bern
Fahrni François	Bereichsleiter, Weiterbildung und Beratung, Förster HF
Ricci David	Bereichsleiter, Lehrgangsteiler Module und Ranger, Forstingenieur FH
Tellenbach Philipp	Leiter Zentrale Dienste, HFW / EMBA Controlling/Consulting / NDS HF HR-Manager

Enseignants CEFOR

Auer Noemi *	Betriebsführung/Basiswissen, BSc Waldwissenschaften FH
Bader Hervé *	Basiswissen, Forstingenieur ETH
Blanc Romain *	Waldbau und Ökologie/Basiswissen, Förster HF, BSc Waldwissenschaften FH

Fahrni François	Technique forestière, garde forestier ES
Herrmann Kaspar *	Waldbau und Ökologie/Basiswissen, Forstingenieur ETH
Krumm Cécile *	Connaissance de base, enseignante
Muhmenthaler Julian *	Waldbau und Ökologie, MSc ETH Umwelt-Naturwissenschaften
Rescalli Reto *	Basiswissen/Betriebsführung, Betriebsökonom FH
Ricci David	Waldbau und Ökologie, Forstingenieur FH
Tellenbach Philipp	Betriebsführung, HFW / EMBA Controlling/Consulting / NDS HF HR-Manager
Vogel Bernhard	Basiswissen/Forsttechnik, Förster HF
Walder Jürg	Basiswissen, Betriebsökonom FH / MPA Uni Bern
Walther Jonas *	Betriebsführung, Förster HF, dipl. technischer Kaufmann, EMBA Public Management
Walther Laura *	Co-Lehrgangsheiterin Ranger-Lehrgang, Biologin

Finances, personnel

Heiniger Prisca *	Verantwortliche Finanzen und Personal
-------------------	---------------------------------------

Administration

Toma Daniela *	Leiterin
Lauener Stephanie *	Sachbearbeiterin, Stv. Leiterin
Cia-Ege Nicole *	Sachbearbeiterin (BBF Wald und OdA Wald Schweiz)
Enkerli Daniela *	Sachbearbeiterin (Codoc und BZW)
Frank Karin *	Sachbearbeiterin
Krumm Cécile *	Übersetzungen
Meyer Monika *	Sachbearbeiterin
Mulaj Eliesa	Lernende Kauffrau
Plesnicar Natasa *	Sachbearbeiterin (Codoc)

Intendance

Masulli Giovanni *	Verantwortlicher Hausdienst (Technik)
Soltermann Liliane *	Gruppenleiterin Reinigung
Kunz Micheline *	Mitarbeiterin Hausdienst / Reinigung
Wingeyer Erika *	Mitarbeiterin Hausdienst / Reinigung
Zenger Romina *	Mitarbeiterin Hausdienst / Reinigung

Restaurant

Schneider Thomas	Küchenchef
Helget Andreas	Koch, Stv. Küchenchef
Kocher Daiva *	Mitarbeiterin Küche
Sommer Christine *	Mitarbeiterin Küche
Studer Karin *	Köchin, Mitarbeiterin Küche
Sutter Elsbeth *	Mitarbeiterin Küche

Enseignants sur mandats

Aeschlimann Christian	Forstliche Bautechnik
Clénin Julien	Communication et relations publiques
Delaloye Gilles	Gestion d'entreprise
Ecoffey Patrick	Marché et vente du bois
Grolimund Bruno	Comptabilité, comptabilité analytique, économie politique
Guerne Stève	Ecologie, Protection de la nature et du paysage
Haselbach Thomas	Forstliche Bautechnik
Holenstein Bruno	Génie forestier, bois énergie / Holzenergie
Imesch Nicole	Biologie de la faune et chasse
Kocher Alan	Volkswirtschaftslehre, marketing et vente
Liberati Loïc	Biologie végétale
Lüthi Christoph	Holzkunde / Anatomie du bois
Rebmann Ueli	Forsttechnik
Schnyder Jasmin	Wildbiologie und Jagd
Schwegler Christoph	GIS, Holzverkauf

Responsables modules de base (sur mandat)

Bigler Vanessa	Persönliche Arbeits- und Lerntechnik
Blanc Romain	Stations forestières et protection des sols

Ecoffey Patrick	Classement et cubage des bois, Construction et entretien d'ouvrages forestiers
Flückiger Yvan	Organisation de chantiers de coupe et méthodes de récolte
Haselbach Thomas	Bau und Unterhalt forstlicher Bauwerke
Rebmann Ueli	Holzschlagorganisation und Arbeitsverfahren
Spahr Andrea	Holzbereitstellung
Wiedmer Yves	Standortskunde und Bodenschutz

Collaborateurs Centres de compétence et mandats (* temps partiel)

Centre de compétence en sylviculture

Ammann Peter *	Co-Leiter, Forstingenieur ETH, Dr.
Junod Pascal *	Co-Leiter, Forstingenieur ETH
Blanc Romain *	Fachspezialist Waldbau, BA Waldwissenschaften HAFL

Centre pour le génie forestier

Bader Hervé *	Verantwortlicher Zweigstelle Westschweiz, Forstingenieur ETH
---------------	--

Commission d'examen

Commission d'examen Forestier ES

Keller Jan-Matti	Président, Inspection des forêts du 16ème arrondissement, Morges
Annen Amaury	Directeur AGFORS, Canton de Vaud
Baggenstos Thomas	Förster, Wald Seetal-Habsburg
Becker Christian	Förster, Betriebsleiter BG Aesch, Kanton Basel-Land, OdA Wald BL/BS/SO
Blaser Lucien	Bereichsleiter, Amt für Wald des Kantons Bern
Boni Jan	Ingénieur d'arrondissement, Canton de Neuchâtel
Brügger Michel	Bereichsleiter Waldabteilung Alpen des Kantons Bern
Erni August	Förster, Forstrevier Hardwald Umgebung, Kanton Zürich
Irmay Miklos	Forstingenieur ETH, Kanton Wallis
Jordil Patrick	Revierförster, Kanton Zürich
Loetscher Gil	Inspecteur forestier, Canton de Vaud
Lovis Jean-François	Garde Forestier, Bourgeoisie Delémont, Canton du Jura
Lüthi Christian	Forestier de cantonnement, La Chaux-de-Fonds
Meyer Urs	Betriebsleiter, Forstbetrieb Lindenberg, Kanton Aargau
Muntwyler Peter	Forstbetrieb Heitersberg, Spreitenbach
Nussbaumer Georges	Betriebsleiter, Frostbetrieb Unterer Hauenstein, Kanton Solothurn
Stettler André	Förster, Verantwortlicher forstliche Aus- und Weiterbildung, Kanton Freiburg
Wenger Stefan	Geschäftsführer, Wenger Forst GmbH, Blumenstein
Wicht Fabrice	Forestier adjoint du 3e arrondissement forestier, Service des forêts et de la Nature, Canton de Fribourg
Zahner Miguel	Fachbearbeiter Schutzwald, Amt für Landwirtschaft und Wald, Kanton Luzern
Zufferey Julien	Triage forestier Sierre Noble-Contrée, Canton du Valais
Vogel Bernhard	Stv. Lehrgangsführer Förster HF (mit beratender Stimme)
Walder Jürg	Direktor BZW Lyss (mit beratender Stimme)
Toma Daniela	Sekretariat und Protokollführung (ohne Stimmrecht)

Commission d'examen Ranger

Gubser Christine	Präsidentin, Leiterin Bereich Natur und Landschaft, sanu
Baumann Erica	Bereichsleiterin Natur, Landschaft und Produkte, Schweizer Pärke
Choulat Alric	Geometer bei Ville de Fribourg, Ranger
Zeilstra Pieter	Rangerdienst GmbH, Vorstandsmitglied SwissRangers, Ranger
Ricci David	Lehrgangsführer Ranger (mit beratender Stimme)
Toma Daniela	Sekretariat und Protokollführung (ohne Stimmrecht)

Groupes d'accompagnement

Groupe d'accompagnement Centre de compétence en sylviculture

Eschmann Patrice	Président, Chef de l'Office de l'environnement du Canton du Jura
De Montmollin Martial	Kreisförster (VD)
Gassner Christoph	Förster, Gemeinde Schleithem (SH)
Jenni Robert	Sektion Waldleistungen und Waldpflege, BAFU
Kurtz Johann	Abteilungsleiter Voralpen, Amt für Wald und Naturgefahren des Kantons Bern
Lack Markus	Förster und Betriebsleiter, Kanton Basel-Land
Lüchinger Raphael	Regionalförster, Waldregion 1 (SG)

Mumenthaler Julian	Fachlehrer (BWZ Lyss)
Schmutz Anselm	Revierförster (ZH)

Groupe d'accompagnement Centre pour le génie forestier

Kalberer Matthias	Präsident
Aeschlimann Christian	Vertreter BZW Lyss
Fournier Nicolas	Mitglied
Gobin Christian	Mitglied
Pauli-Krafft Ulrike	Mitglied
Philipp Beat	Vertreter BZW Maienfeld
Schüpbach Severin	Mitglied

Mandats et Comités dans le secteur de la formation

Ammann Peter	Arbeitsgruppe „Verbund Waldbau Schweiz“ CPP-APW „Anbau und Pflege von Werthölzern“ pro Quercus
Blanc Romain	CPP-APW „Anbau und Pflege von Werthölzern“
Fahrni François	Beirat Kommission Weiterbildung üK-Instruktoren D und E der OdA Wald Schweiz Patronatskomitee Forstmesse Luzern
Herrmann Kaspar	Vorstand Bernischer Forstverein Prüfungsexperte Qualifikationsverfahren Forstwerte EFZ Praktikumslehrperson Didaktik Zertifikat in Umweltlehre der ETH Zürich
Junod Pascal	Stiftungsrat PRO SILVA HELVETICA (Präsidium) proQuercus (Vorstand, Kassier) Gebirgswaldpflegegruppe GWG CPP-APW „Anbau und Pflege von Werthölzern“ ProSilvaSuisse Arbeitsgruppe „Verbund Waldbau Schweiz“
Ricci David	Qualitätssicherungskommission (QSK) der OdA Wald Schweiz Arbeitsgruppe Waldschutz Schweiz Arbeitsgruppe Natur und Landschaft OdA Umwelt Ausbildungskommission Berufsverband Swiss Rangers
Mumenthaler Julian	Gebirgswaldpflegegruppe (GWG) Arbeitsgruppe „Verbund Waldbau Schweiz“ Begleitgruppe Fachstelle Waldbau CPP-APW „Anbau und Pflege von Werthölzern“ WaPlaMa / Waldplanung und Management
Rescalli Reto	Begleitgruppe Waldökonomischer Wissenstransfer HAFL
Vogel Bernhard	Arbeitsgruppe „Wissenstransfer Wald Schweiz“
Walder Jürg	Vorstand OdA Wald Beirat Codoc Begleitgruppe CAS Forstmanagement und neue Technologien, HAFL Konferenz Höhere Fachschulen (K-HF), Fachgruppe Landwirtschaft und Wald



Les 11 Cantons membres de la Fondation Ecole intercantonale de gardes forestiers Lyss

Impressum

Rédaction:

Photos:

Publication:

Centre forestier de formation Lyss

Page de titre : Romain Blanc

Autres photos : CEFOR Lyss

juillet 2023 (sous forme électronique)